

Le Blues des rythmes

irrégulomadaire n° 3 novembre 2013

Aujourd'hui aucune illusion ne peut subsister sur cette réforme : en fait d'amélioration de leurs rythmes, les élèves se retrouvent sans repères entre scolaire et périscolaire, avec des horaires différents selon les villes, selon les écoles, selon les jours. En revanche, l'agenda de l'école libérale a bien progressé : les villes ont désormais la haute main sur les écoles, le cadre national est cassé, l'enseignant réduit à un intervenant parmi d'autres.

En bref

Brèves du Pré-St-Gervais

Pour chaque ville passée aux 4,5 jours malgré la mobilisation, « il y a des raisons. Au Pré, c'est Bartolone, figure locale du PS », à la carrière désormais nationale. Ici, on affiche une volonté de concertation...

■ « En mater, en guise d'ateliers, les élèves sont dans la cour pendant 45 mn de 15h45 à 16h30... »

■ « On court sans arrêt. »

■ « On n'a plus le temps pour les apprentissages l'après-midi. »

■ « Peu après la rentrée, on a remarqué que les élèves étaient crevés : ils chutent, ils pleurent... En mater, ils s'endorment sur les tables... »

■ « On est crevés : certains enseignants souffrent de pathologies dues au stress et à la fatigue. »

Brèves de Romainville

Ici, l'occupation des salles de classe par la mairie et l'alternance des horaires comme à Auber rendent particulièrement flagrants l'effet nocif sur les rythmes des élèves et la perte de repères entre scolaire et périscolaire.

■ « Nos classes sont réquisitionnées, on est dépossédés, on devient un intervenant lambda parmi d'autres, et la mairie a la haute main. »

■ « Les ATSEM sont contraintes à intervenir sur le périscolaire, on leur demande des projets pédagogiques. »

■ « Les intervenants du périscolaire sont précaires, sans formation... »

■ « Entre les différents référents, les élèves et les parents sont perdus : qui est l'instit ? Ils ne savent plus. »

■ « Le périscolaire ? Des petites sections qui écoutent 45 mn un CD d'anglais sur des bancs. »

■ « La mairie s'était engagée à un périscolaire gratuit : c'est payant ! »

■ « On doit faire l'APC à la fin des longues journées, car les classes sont utilisées pour le périscolaire. »

Mobilisation générale !

Après la bataille des villes gagnée l'année dernière, c'est à la suspension immédiate de l'application du décret, prélude à son abrogation, que l'interfédérale appelle. EnseignantEs, territoriaux, parents : mobilisation générale !

« La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui l'ont soutenu, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

Les fédérations syndicales Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD Éducation, SUD Collectivités Territoriales, la FAEN, réunies en interfédérale le 22 octobre 2013, appel-

lent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et

Grève nationale le 14/11

Appel de l'intersyndicale des syndicats de l'Éducation et de territoriaux SUD-CGT-FO + FAEN

✓ **Ces rythmes ?** Ni maintenant, ni jamais !
✓ **d'autres rythmes ?** Oui ! Mais avec les personnels, avec la mise en place au préalable des moyens nécessaires !

l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

L'intersyndicale nationale apporte son soutien aux mouvements locaux déjà prévus les 12 et 13 novembre 2013.

Nos organisations appellent leurs instances locales et départementales à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour débattre de la construction de la grève du 14 novembre et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme.

Questionnaire rythmes au dos

bilan de la mise en place du décret rythmes

Vous êtes _____

ville* : _____

Mél pour être tenu au courant de la mobilisation :

École : _____

École* mater élém - ZEP ou assimilé ZEP* : oui non

* nécessaire au traitement du questionnaire

pour les enseignantEs/équipes à 4,5 jours

1) Conditions d'apprentissage

a- Les élèves vous semblent-ils

plus fatigués moins fatigués

b- La distinction entre scolaire et périscolaire est-elle bien établie pour les élèves

oui non je ne sais pas

3) Territorialisation

a- Avez-vous le sentiment d'avoir été consulté et écouté par la ville pour la nouvelle organisation ?

oui plutôt oui plutôt non non

b- La classe et le matériel sont-ils utilisés par le périscolaire ?

oui non en partie

c- Pensez-vous que cette réforme mette en péril le cadre national de l'Education ?

oui non

2) Conditions de travail

a- Vos conditions de travail sont :

améliorées dégradées stables

b- Le nombre d'heures est resté le même, mais avez-vous la sensation de travailler

plus qu'avant moins qu'avant pareil qu'avant

4) Déroulement du périscolaire

a- Y a-t-il assez d'animateurs durant les TAP (?) pour assurer du périscolaire de qualité ?

oui non

b- Les ateliers proposés vous semblent-ils être à la hauteur des enjeux éducatifs ?

oui non en partie

c- (maternelle) Vous est-il arrivé de devoir rester au-delà des horaires de travail en raison du manque d'animateurs ?

oui non sans objet

5) Ce qu'il faut faire maintenant

a- Immédiatement, suspendre la réforme

oui non

b- Abroger le décret

oui non

c- Si oui, une réforme des rythmes (plusieurs réponses possibles) :

est nécessaire

n'est pas nécessaire (rester à la semaine de 4 jours)

d- Si vous pensez qu'une réforme des rythmes est nécessaire (plusieurs réponses possibles) :

elle doit être accompagnée d'un développement massif des moyens (aide, seuils...)

elle doit tenir compte de l'avis des enseignants

elle doit se faire dans un cadre national et non pas ville par ville

si elle suppose le développement du périscolaire ce dernier doit être doté par l'Etat, répondre à un cahier des charges national, et assuré par des intervenants formés et non précaires

autre _____

pour touTEs les enseignantEs

6) Quels rythmes ?

a- Quelle serait la piste qui aurait votre faveur si vous souhaitez une réforme des rythmes :

revenir au samedi matin, dans les mêmes conditions qu'avant (RIS, concertations sur certains samedis matins...)

alléger les journées et diminuer le nombre de jours de vacances

alléger la durée annuelle devant élèves (sachant que les enseignants français ont le temps de travail parmi le plus élevé des pays de l'OCDE)

autre _____



SUD Educ Créteil

01 43 77 33 59

11-13, rue des Archives

94010 Créteil cedex

contact@sudeduccreteil.org

tous les jours de 9 h à 17 h